Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 3

Artikel: Réflexions sur l'armée suisse
Autor: Perrot, de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347219

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

prendre une décision immédiate, les commissions donneraient la préférence au système français modifié par M. le colonel Muller.

Berne, le 30 octobre 1861.

Pour la Commission du Conseil national,
(Signé) E. ZIEGLER.

Pour la Commission du Conseil des Etats,
(Signé) L. DENZLER.

Ensuite du rapport et du préavis ci-dessus, le Conseil fédéral a, pris, en date du 1er novembre, l'arrêté suivant :

LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,

En exécution de l'art. 3 de l'arrêté de l'Assemblée fédérale, du 24 juillet 1861, concernant l'introduction de canons rayés ;

Vu le rapport de la Commission d'artillerie sur les essais ultérieurs du 16 et le préavis des Commissions des deux Conseils du 30 octobre 1861,

Arrête :

Les canons de 4 livres à acquérir en vertu du dit arrêté fédéral seront rayés d'après le système de M. le colonel Muller, d'Aarau.

Berne, le 1er novembre 1861.

Au nom du Conseil fédéral suisse :

Le Président de la Confédération,
J. M. KNUSEL.

Le Chancelier de la Confédération,
SCHIESS.

RÉFLEXIONS SUR L'ARMÉE SUISSE (1).

Après avoir servi pendant plusieurs années à l'étranger, l'auteur de ces lignes a vu avec bonheur le jour arriver où il a pu vouer son temps et ses connaissances au militaire suisse.

(1) Bien que n'étant pas, sur plusieurs points, de l'avis de notre camarade, nous publions avec plaisir les *Réflexions sur l'armée suisse,* ne doutant pas que la discussion qui en naîtra ne soit aussi intéressante qu'utile. — *Réd.*

Nourri des principes qui font la base de toute troupe de ligne, il a cru, de retour dans son pays, que se rapprocher le plus près possible de ces dernières, devait être le but qu'il avait à se proposer.

Quatre années d'un service consécutif dans nos milices, pendant lesquelles il s'est trouvé en contact avec les troupes d'à peu près tous les cantons, ont beaucoup modifié sa manière de voir, et voici quelques réflexions qu'il soumet à la critique de tous ceux qui s'intéressent à notre armée.

L'auteur n'a point la prétention de se poser en maître, il donne seulement le résultat de son expérience avec l'espoir de rencontrer de l'écho, et de voir ses idées produire en des mains plus habiles, un plan de quelques réformes utiles.

Le maréchal Soult, dont le savoir en pareille matière ne peut être contesté, demandait six ans de service ; il faut 2 ans, disait-il, pour que le soldat oublie son pays, 2 ans pour lui apprendre son métier, et 2 ans, enfin, pour en faire un soldat, c'est-à-dire un homme dont le moral soit formé.

Nous, nous formons nos hommes en quelques semaines, et ce temps passé, ils sont incorporés dans l'armée. Napoléon Ier formait il est vrai ses recrues en quelques semaines, mais il avait, comme cadres, les premiers soldats du monde.

Notre armée telle qu'elle est n'est point impropre à faire campagne, et nous pensons qu'elle soutiendrait la vieille réputation des Suisses. Nous croyons cependant qu'elle gagnerait en n'étant pas une copie des troupes des pays qui nous avoisinent, copie toujours un peu pâle, il faut l'avouer, car le temps nous manque pour former nos soldats de la même manière.

De quels éléments se compose une armée permanente ? d'hommes qui ont eu le temps d'oublier tous les intérêts domestiques, — de soldats qui ne connaissent que l'ordre de leurs chefs, dont l'ambition seule est une croix ou un avancement en grade, dont le désir est la guerre, qui ne voient pas de plus belle mort que celle au champ d'honneur, hommes formés à l'obéissance, à l'obéissance passive comme première vertu.

Et notre armée de quels éléments se compose-t-elle ? Ils sont infinis : agriculteurs, négociants, pauvres, artisans, riches, tous, ou à peu près, avec des intérêts divers, beaucoup avec des soucis domestiques, les uns, habitués au travail et à obéir, d'autres, oisifs et n'ayant jamais connu de maître. Voilà les éléments divers avec lesquels nous devons faire un tout, et cela dans l'espace de quelques semaines.

Faut-il reculer, et d'emblée déclarer la chose impossible ? Nous le

disons hardiment : non, car l'armée suisse a un agent puissant à l'aide duquel nos ancêtres se sont immortalisés, et qui produirait encore les vertus guerrières dont une armée a besoin pour triompher. L'amour de la patrie suppléera au moment du danger à quelques lacunes dans l'instruction militaire. Mais il existe en outre de grandes différences entre ces deux espèces d'armées. Dans une armée régulière, le moral de chaque soldat subit avec le temps une transformation, il s'habitue à une obéissance passive et pour ainsi dire instinctive, et pourrait-il en être autrement ? car au fait et au prendre, le soldat (et c'est ce qui fait sa force) perd de vue tous les intérêts domestiques, il n'a qu'une seule chose à faire, obéir aux ordres de ses chefs et plus vite il aura appris à se soumettre, d'autant plus vite il se sentira exempt de tout souci ; il se trouve lié comme un rouage dans une machine.

L'on comprend qu'avec une armée formée de la sorte, il ne puisse être question de bayonnettes intelligentes, la grande habitude du service supplée à l'intelligence et la tue dans beaucoup de cas. Une armée de milices repose sur de toutes autres bases, car quelques semaines ne suffisent pas pour inculquer à un homme, à un si haut degré, l'habitude de l'obéissance, il faut quelque chose qui puisse compenser la longue routine du service, il faut donc faire usage du plus bel apanage de l'homme, de l'intelligence; il nous faudra, jusqu'à un certain degré, des bayonnettes intelligentes qui, disons-le, n'excluent pas, à notre avis, l'obéissance. Chaque homme en Suisse est habitué à réfléchir dans sa vie privée, et il n'est pas possible en lui faisant revêtir l'uniforme, de le changer tout à coup, et de lui enlever cet élément de sa vie habituelle.

Voici comment nous entendons développer ces bayonnettes intelligentes : un bataillon ou une batterie mettent en pratique leur règlement, l'on manœuvre avec des suppositions; que le chef indique à l'avance le but qu'il se propose, que chaque soldat sache où l'ennemi est supposé être, car seulement alors il pourra se rendre compte de ce qu'il fait. Si l'on fait l'école de batterie ou de bataillon sans aucune explication tactique, que tantôt l'on prenne position en avant, en arrière, à droite ou à gauche, le soldat ne se rend compte de rien, il met sa pièce mécaniquement en batterie, et il se représente qu'en campagne c'est ainsi qu'on manœuvre, comme si l'ennemi était partout. Nous avons essayé avec une batterie de ne manœuvrer qu'avec une supposition, nous avions averti d'entrée où l'ennemi était supposé placé, et dans quelle formation il s'y trouvait, et nous n'avons pas fait un mouvement sans en expliquer les motifs; nous pouvions prendre les positions de différentes manières, nous avons expliqué

pourquoi nous trouvions tel mouvement préférable en présence de l'ennemi, soit pour offrir une moins grande surface aux projectiles ennemis, soit pour arriver plus tôt, soit pour ne pas gêner le mouvement des autres armes, soit enfin pour telle ou telle autre raison; nous fûmes surpris du plaisir et de l'intérêt que mettait chaque soldat à faire son devoir, et comprenant ce qu'il faisait il prenait une idée beaucoup plus juste du rôle de l'artillerie que si nous avions fait simplement des manœuvres de batterie et tiré dans toutes les directions.

Chaque homme habitué à penser, et les trois quarts de nos soldats sont dans ce cas, aime à se rendre compte du but de ses travaux, car seulement alors il peut y mettre de l'intérêt ; or, nous le demandons, peut-il y avoir un inconvénient à donner à chacun de nos soldats une idée claire et juste de ce qui se passe en campagne, ou est-il préférable d'attendre l'heure du combat pour lui laisser apprendre, à ses dépens, la réalité ?

Une armée de ligne peut manœuvrer sans beaucoup d'explications, une armée de milices pour bien manœuvrer doit être auparavant exactement renseignée sur ce qu'elle a à faire ; il faut, pour ainsi dire, lui mettre sous les yeux le tableau qu'elle ne peut se représenter, qu'offrirait l'ennemi, car pour bien se rendre compte des mouvements de l'ennemi, il faut déjà avoir certaines connaissances de la guerre; or ce qui manque précisément à une armée de milices dans la plupart des cas, c'est qu'elle se fait une fausse idée de son rôle. Sous le feu de l'ennemi une manœuvre est, dans un certain sens, plus facile qu'avec un ennemi supposé, car il n'y a pas à s'y méprendre, il ne faut pas beaucoup d'imagination pour se représenter le tableau, il faut ouvrir les yeux, et on le voit et il ne faut que du bon sens avec certaines connaissances indispensables de son arme, pour faire son devoir; mais en temps de paix on ne voit pas l'ennemi, et c'est précisément à quoi il nous semble qu'il faudrait toujours suppléer par des explications claires et détaillées.

Un soldat en obéira-t-il moins bien en connaissant le but des mouvements que son corps est appelé à exécuter? Nous ne saurions pourquoi; au contraire, ce nous semble, il agira d'autant mieux qu'en étant à même de faire usage de son intelligence il ne fera pas de non-sens, comme cela se voit de temps à autre.

Une armée permanente doit arriver aisément à devenir une armée manœuvrière; pour qu'une armée de milices arrive au même résultat, il est facile de prévoir combien de difficultés s'y opposent, faut-il donc envers et contre tout chercher à imiter ce que le temps refuse de nous accorder, ou ne serait-il pas plus avantageux de partir du

principe que pour une armée de milices, les manœuvres doivent être aussi simples que possible, et renoncer d'entrée à des mouvements compliqués.

L'on me dira : vous voulez courir avant de savoir marcher et faire de petites manœuvres de campagne avant que vos troupes connaissent les mouvements élémentaires ; il n'en est rien, nous voudrions réduire nos règlements aux mouvements les plus simples et les plus usités, puis aussitôt que ces mouvements s'exécutent convenablement, quitter la place d'exercice pour appliquer les évolutions à l'attaque ou à la défense de telle ou telle position. Chacun de nous a pu en faire l'expérience ; manœuvrer un bataillon, une batterie sur la place d'exercice, exige une quantité de mouvements prescrits dans nos règlements ; mais si au contraire nous manœuvrons avec un ennemi supposé, comme tout est simplifié ! Qu'est-ce qu'une batterie aura à faire ? Se porter en avant en colonne, se mettre en bataille, rester, avancer on reculer, peut-être dans certains cas faire une marche de flancs, ou exceptionnellement faire un changement de front ; du reste nous ne sachions pas qu'elle ait autre chose à faire, et si l'ennemi est là, si du commandant jusqu'au dernier des soldats chacun peut le voir, la simplification est plus grande encore. L'un dira sans doute qu'une batterie qui saura bien manœuvrer sur la place d'exercice, manœuvrera d'autant plus facilement en campagne ; cela serait juste si nous avions le temps disponible, mais comme il nous manque, renonçons à la prétention de devenir une armée manœuvrière et formons nos soldats pour le service tel qu'il se présente en campagne. En manœuvrant sur la place d'exercice, l'ennemi est supposé être partout, puisque dans demi-heure de temps on prend position dans toutes les directions, mais en réalité cela se présente-t-il ainsi ? Non assurément.

Si l'on nous demande en quoi consiste la simplification que nous demandons pour l'infanterie, nous transcrirons ici un article du rédacteur du *Times*, M. Russel, reproduisant exactement notre manière de voir ; nous irions même plus loin, et ce que le journal dit de la compagnie nous l'appliquerions au peloton.

« Quand on avait pour axiome militaire religieusement observé que » le soldat est une machine, qu'il ne pouvait et ne devait pas être » autre chose, il était raisonnable de lui assigner sa place une fois » pour toutes et de limiter son activité autant que possible, mais » maintenant que son intelligence a été mise en action et régularisée » par l'introduction du nouveau système, il aurait été temps d'appli- » quer le même principe d'éducation plus largement aux évolutions » générales et de s'y fier davantage à l'intelligence du soldat. Cela » aurait été conséquent.

» L'objection la plus facile et la moins solide qu'on puisse faire à » tout ce qui rompt avec d'anciens préjugés, c'est d'indiquer les » conséquences extrêmes des innovations. C'est ainsi qu'à toute inno- » vation dans le sens indiqué la réponse est invariablement : « Si » vous permettez à chaque soldat l'usage de son intelligence, vous » aurez une multitude et non une armée. » Mais la question n'est » pas de laisser chaque soldat agir à sa guise, elle consiste à former » son intelligence et à la diriger.

» Si les exercices et les manœuvres doivent être une école pour » la guerre réelle, il faut que le soldat y soit placé dans ces positions » où il se trouvera pendant la guerre. Tout autre chose est sans » valeur, et moins encore, car cela ne sert qu'à troubler les soldats » et à en faire une multitude précisément au moment le plus criti- » que, c'est-à-dire en face de l'ennemi. *(A suivre.)*

TRANSPORTS MILITAIRES PAR CHEMINS DE FER.

Ensuite de l'invitation faite par le département militaire fédéral, les délégués des diverses sociétés de chemins de fer se sont réunis à Berne, le 27 décembre dernier. Cette conférence, présidée par M. le conseiller fédéral Stæmpfli, s'est occupée de l'organisation des transports militaires en temps de guerre ou en cas de danger.

Les bases qui ont servi à la discussion, et qui, auparavant déjà, avaient été communiquées par le département militaire fédéral aux diverses administrations de chemins de fer, sont les suivantes :

1° Pour de grands mouvements de troupes en cas de guerre ou de danger, on organisera par avance pour tous les chemins de fer suisses une direction unique d'exploitation (chef central ou directoire central d'exploitation), à laquelle seule le commandement militaire aura à s'adresser, le cas échéant;

2° Dès que la direction centrale d'exploitation sera appelée en fonctions à teneur du § 4 ci-après, elle sera préposée aux administrations des différents chemins de fer. Ces dernières n'auront à recevoir des ordres que d'elle seule, aussi longtemps qu'elle fonctionnera.

Elle s'adjoint le personnel des aides nécessaires;

3° La direction centrale d'exploitation dispose du personnel et du matériel de tous les chemins de fer, en tant que cela est nécessaire pour les transports militaires.